

Appel à candidatures pour exposer à l'Espace culturel de Gurgy (89) Saison 2024



CONTEXTE

La mairie de Gurgy recherche des artistes pour venir exposer leurs œuvres / travaux dans la salle d'exposition de l'Espace culturel, en 2024. Nous recherchons des œuvres qui présentent une certaine originalité. Toutes les pratiques sont admises : peinture, sculpture, dessin, photographie...

L'Espace culturel comprend une salle d'exposition de 70m² (HSP : 2,75m) avec vestiaires, WC, réfrigérateur, alarme et wifi public.

Depuis sa création en 2012, l'Espace culturel est reconnu comme un lieu d'exposition de qualité, proposant des expositions gratuites et accessibles à tous, principalement axées sur l'art contemporain. Depuis 2017, cet espace accueille également des artistes en résidence de création.

Cette volonté d'animer culturellement la commune, fut récompensée en octobre 2016, par l'obtention du prix de la Marianne de l'Yonne dans la catégorie animation.

Ce prix vise à récompenser les initiatives les plus marquantes des communes en matière d'attractivité du territoire, de transition énergétique, de culture et patrimoine, d'animations, de sports, de services au public et d'intercommunalité.



INFORMATIONS A DESTINATION DES CANDIDATS

Un contrat sera signé entre l'artiste et la mairie de Gurgy. Il récapitulera les modalités d'exposition (durée de l'expo, horaires, communication...) et le rôle de chacun.

> Durée

Nous recherchons des artistes pour venir exposer sur la saison 2024.

Les dates et horaires d'ouverture sont à établir avec l'artiste.

En général, la durée des expositions est de 1 mois avec une ouverture les mercredis, samedis et dimanches de 14h à 18h.

> Lieu

Espace culturel de Gurgy, 1 place de l'église, 89250 Gurgy

La salle est mise à disposition des artistes, à titre gracieux.

> Rémunération

Aucune prestation pécuniaire ne sera versée à l'artiste pour son exposition.

> Profil du candidat

Cet appel à candidatures est ouvert aux artistes issus du domaine des arts plastiques (peinture, sculpture, dessin, installation, photographie...). L'artiste doit être en mesure de se déplacer avec son véhicule.

Il devra disposer d'une assurance responsabilité civile.

> Communication

La commune s'engage à prendre en charge la conception et la diffusion des supports de communication (ex : affiche).

> Accompagnement

L'artiste devra être autonome pour l'installation et le démontage de son exposition.

Un appui logistique et technique pourra être apporté ponctuellement par les services de la commune.

> Transport des œuvres

Le transport des œuvres est à la charge de l'artiste. Si l'artiste ne dispose pas d'un véhicule adapté (camion) pour le transport de ses œuvres, un arrangement pourra être possible avec la mairie.

> Vernissage

Un vernissage sera organisé à chaque début d'exposition. Les frais liés à cet événement seront pris en charge par la mairie de Gurgy.

> Jours de permanence

L'artiste devra tenir les permanences d'ouverture de son exposition. Une aide ponctuelle pourra être apportée par la mairie, en cas d'indisponibilité de l'artiste durant certains jours.

PLAN DE SALLE

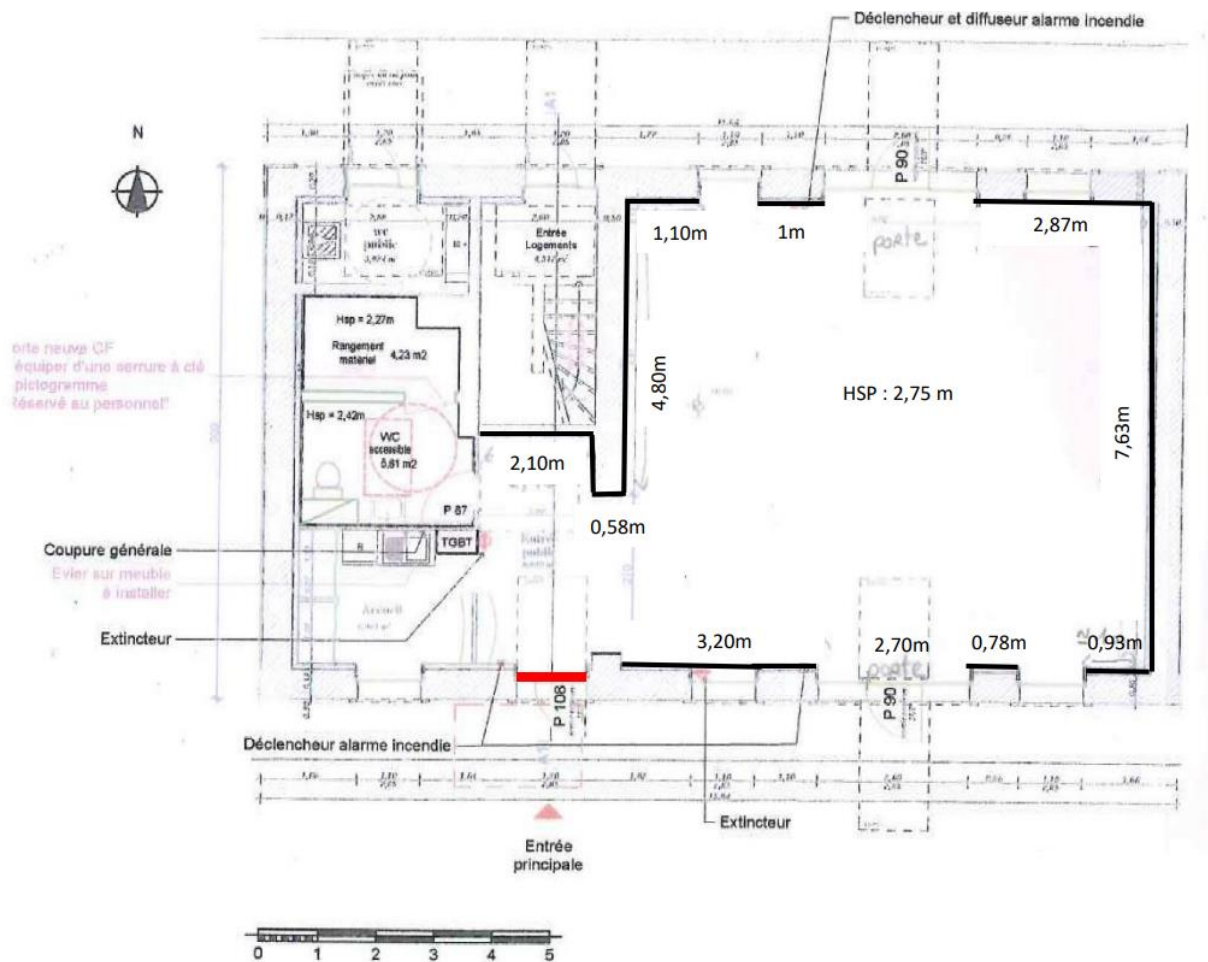
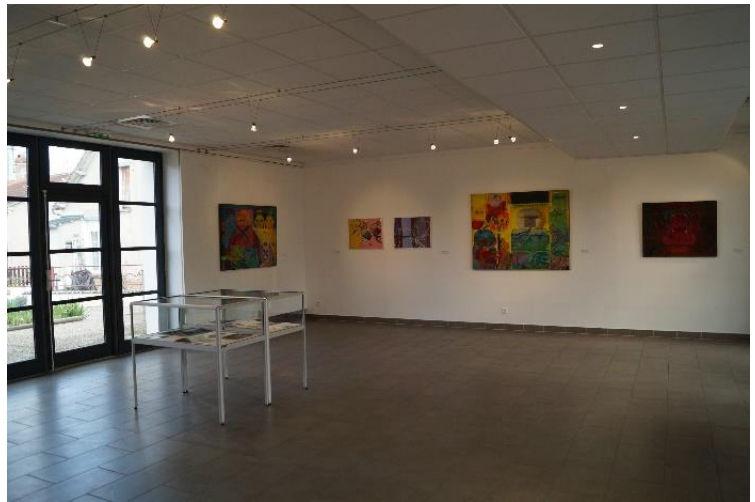
Caractéristiques de la salle

Hauteur sous plafond : 2,75 à 2,17m

Superficie totale : 70 m²

Sol : carrelage

Wifi public



MATERIEL DISPONIBLE A L'ESPACE CULTUREL

Liste du matériel disponible à l'espace culturel :

- 18 grilles d'exposition (H 1.95m x L 180 m)
- 6 socles d'exposition
- 3 vitrines d'exposition (L 1m l 0,60m, H 0,35m, hauteur sur pied 0,95m)
- 5 toiles noires occultantes pour fenêtres
- 50 chaises pliantes
- 4 tables
- 1 réfrigérateur
- 1 lave-vaisselle

DEPOT DES CANDIDATURES

Pour pouvoir exposer au sein de l'Espace culturel, il est nécessaire de remplir un dossier, selon les consignes explicitées ci-après.

Le dossier sera rédigé en français et devra comporter les éléments suivants :

- le formulaire administratif complété
- Un dossier présentant sa démarche artistique (exemples de projets réalisés, extraits d'articles de presse, photos d'œuvres qui pourraient être exposées à l'espace culturel...)

Limite de dépôt des candidatures : dimanche 24 septembre 2023

Merci de bien vouloir nous retourner votre dossier à l'adresse suivante :

Mairie de Gurgy,
11 rue de l'Île Chamond,
89250 Gurgy

Ou par mail : culturetourisme@gurgy.net

Les dossiers incomplets ne seront pas traités.

CONTACT

Pour toute question concernant l'appel à candidature, merci de nous contacter par mail culturetourisme@gurgy.net ou par téléphone : 03 86 53 02 86.



APPEL A CANDIDATURE POUR EXPOSER A L'ESPACE CULTUREL DE GURGY



FORMULAIRE ADMINISTRATIF

Dépôt de candidature

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

N° téléphone fixe et portable :

Adresse mail :

Site internet, blog, page FB :

N° sécurité sociale :

N° SIRET/MDA :